

QUESNOY
8 Février 1752

X. 31

Logies

Vanisacq

Seigneur après publication des trois
sans mariage sans aucun
empêchement entre Pierre Ignace
Louis Logies âgé de 19 ans fils de Jean
Antoine Cabaretier et de feu Marie
Cécile de la Cour natif du Quercy
et y demeurant d'une part Marie
Françoise Vanisacq âgée de 18 ans
fille de Pierre François Moreland
de toile et de feu Marie Françoise
d'Alain natif du Quercy et
y demeurant d'autre part
Sousigné prêtre pasteur de cette
paroisse ay célébré leur mariage
ayant les consentements requis
de trois en présence de Jean
Antoine Logies père à l'époux Jacques
Logies, prêtre à l'époux.
et Pierre François Vanisacq et
sœurs à l'épouse tout quatre
tenoir demeurant à Quercy
Je J. Logies fils Logies par Vanisacq Logies
La Paroisse de Quercy ont
de l'avis et de l'avis
de l'avis de l'avis